

20 novembre 2019

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 10 septembre 2019: «Pour la pose de toiles solaires anti-UV aux espaces enfants du parc La Grange».

Rapport de M^{me} Martine Sumi.

La pétition a été renvoyée à la commission des pétitions lors de la séance plénière du Conseil municipal du 10 septembre 2019. La commission a traité cet objet le 28 octobre 2019 sous la présidence de M. Thomas Zogg. La rapporteuse remercie M. Philippe Berger pour ses excellentes notes de séance.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 28 octobre 2019

Audition de M. Nicolas Maystre, représentant des pétitionnaires

Présentation

Les espaces de jeux au parc La Grange, c'est-à-dire essentiellement le bac à sable et la pataugeoire, sont exposés en permanence au soleil sans disposer d'aucun espace ombragé.

Le but de la pétition est d'inviter les autorités à trouver des solutions pour pallier le manque d'ombre entourant ces espaces de jeux. Les dangers d'une telle exposition au soleil pour les enfants en bas âge sont inquiétants quand la Ligue suisse contre le cancer recommande une exposition moindre, voire nulle, pour cette catégorie de la population.

Le dossier de présentation, annexé au présent rapport, en particulier la vue aérienne de la zone concernée, démontre qu'aucune ombre n'est présente sur la pataugeoire, et pas davantage aux alentours pour les parents.

Entre 11 h et 15 h en été, le bac à sable situé plus loin est déserté car l'absence d'ombrage en fait alors un espace trop chaud et ensoleillé. Même si ce dernier endroit dispose également d'une toute petite place de jeux voisine sous les arbres, il est très compliqué d'expliquer aux enfants qu'ils doivent y rester confinés dans cette tranche horaire.

Cette pétition a rencontré un très grand engouement de la part des usagers et usagères du parc auprès de qui elle a été présentée, à l'exception d'une personne qui avait répondu qu'il était de la responsabilité individuelle des parents de protéger leurs enfants du soleil.

En venant à la question des solutions, la Suisse alémanique est en avance sur cette problématique, montrant l'exemple de la pose de toiles anti-UV sur de tels espaces d'eau dévolus aux jeux des enfants, que cela soit à Berne ou à Zurich. Cette solution s'est avérée plutôt concluante, dans un cas comme dans l'autre. Si Genève-Plage a opté pour la pose de grands parasols au-dessus de certains espaces, cette solution pourrait dans le cas du parc La Grange poser problème, car il faudrait que quelqu'un ouvre et ferme les parasols chaque jour.

Quant au choix spécifique de se concentrer sur le parc La Grange uniquement, c'est tout simplement parce que cela concerne le quartier des Eaux-Vives où résident les pétitionnaires. Bien sûr d'autres parcs sont sans doute aussi concernés par des problématiques de ce type. M. Maystre, bien informé, relève en ce sens qu'une motion déposée au Conseil municipal souhaite à peu près ce que demande cette pétition, mais celle-ci pour tous les parcs de la Ville.

Questions et réponses

Coût d'installation de toile anti-UV?

Sous réserve d'un avis plus avisé, une somme comprise entre 30 000 et 50 000 francs dépendant notamment de la surface de la toile.

Entretien de telles toiles?

Minime, elles résistent bien aux tempêtes et au froid même s'il est avisé de les retirer en hiver pour leur garantir une durée de vie plus longue.

Plus de précisions pour ne concerner que le parc La Grange?

Les parents n'avaient pas la capacité de faire le tour de tous les parcs de la Ville: ils se sont focalisés sur ce qui les concernait en premier lieu. Toutefois si l'expérience était tentée au parc La Grange, elle ferait office de projet-pilote, qui pourrait ensuite être appelé, en cas de réussite, à s'étendre aux autres parcs de la Ville aux configurations semblables. Un courrier concernant ce problème d'ensoleillement a été adressé à M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif en charge du département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS), dont la réponse du 11 juillet 2019 est jointe au présent rapport. Cette réponse se basait sur la temporalité du problème arguant que la plantation de 20 noisetiers le long de l'allée centrale allait résoudre cette absence d'ombre. Après un été caniculaire cette solution n'a hélas pas porté ses espérances.

Evaluation ou étude à Berne ou à Zurich, concernant le résultat sur la santé de la pose de telles toiles?

Aucune étude n'a été menée pour savoir si ces toiles avaient freiné le développement de mélanomes: une telle démarche serait très coûteuse et le recul pour

s'en faire une idée précise pas assez important. Néanmoins le bilan immédiat qu'on peut en tirer est que la pose de telles toiles donne la possibilité aux enfants de jouer en toute quiétude dans des espaces de jeux situés en plein air.

Ombrages naturels?

Bien sûr que des pergolas végétales pour créer des ombrages seraient une excellente solution mais le coût probablement supérieur.

Précisions quant à l'état du sol sous les grands arbres peu éloignés de la pataugeoire?

Composé de terre et de copeaux, si bien que personne n'y pose son linge. Les bancs en plein soleil à côté de la pataugeoire sont en trop faible quantité et ceux du bac à sable très éloignés de la place de jeux, trop loin pour surveiller les enfants.

Le bac à sable a été déplacé, d'où la création de problèmes de manque d'ombre?

Effectivement l'espace qui l'accueillait précédemment était bien mieux protégé par les arbres. Le contraste entre la situation actuelle du bac à sable au parc La Grange et celle de celui du parc des Bastions où des arbres lui apportent un ombrage quasiment complet est relevé.

Discussion et vote

C'est à l'unanimité, soit par 15 oui (2 EàG, 4 S, 1 Ve, 2 PDC, 3 PLR, 1 UDC, 2 MCG), en deux votes successifs, que la pétition P-405 est acceptée munie de la recommandation de la commission suivante:

- «Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de réaliser rapidement la demande de la pétition, en examinant les différentes solutions possibles: toile, végétalisation, etc.»

Annexes:

- texte de la pétition
- réponse du 11 juillet 2019 de M. Guillaume Barazzone
- dossier de présentation remis lors de l'audition du 28 octobre 2019

P-405

Nicolas Maystre
52 rue de Montchoisy
1207 Genève
nicolas@maystre.ch
+41 79 521 89 91

M. Thomas Zogg
Président de la Commission des
pétitions du Conseil municipal
de la Ville de Genève
Case postale 6341
1211 Genève 6

Genève, le 28 juin 2019

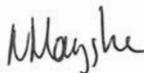
Concerne : Pétition pour la pose de toiles solaires anti-uv aux espaces enfants du Parc de la Grange

Cher Monsieur Zogg,

Par la présente, je vous transmets à titre informatif, une copie de la lettre que j'ai adressée à M. Daniel Oertli du Service des espaces verts (SEVE), concernant une demande d'aménagement qui a été lancée sous forme de pétition par un groupe de (grands-)parents fréquentant souvent le parc de la Grange. Cette dernière vise la provision de zones ombragées dans les espaces de jeux pour enfants afin de diminuer le risque de cancer de la peau.

En espérant que cette demande qui a reçu un très large soutien de la part de la population (plus de 850 signatures) sera adressée le plus vite possible par le ou les services concernés. Bien entendu, je me tiens à votre disposition pour toute question relative à cette requête.

Dans l'attente de nouvelles de votre part, je vous adresse, Cher Monsieur Zogg, mes meilleures salutations.



Nicolas Maystre

REÇU le
04 JUL. 2019

change.org

Destinataire: Daniel Oertli, Guillaume Barazzone ou son successeur, A la direction

Lettre: Bonjour,

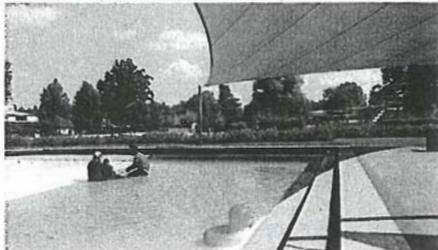
La pataugeoire et le bac à sable du Parc de la Grange sont exposés de manière quasi permanente au soleil. Ceci est particulièrement regrettable dans la mesure où un grand nombre d'enfants en bas âge y jouent chaque jour de beau temps.

Face à ce constat, nous avons mené une réflexion sur l'aménagement de ces espaces de jeux. A ce titre, nous souhaiterions la provision de zones ombragées dans les espaces de jeux pour les enfants, en particulier, ceux qui sont actuellement les plus exposés, à savoir la pataugeoire et le bac à sable. Dans ce contexte, l'installation de toiles anti-UV suspendues au-dessus de ces endroits, comme cela se fait souvent en Suisse allemande ou ailleurs, nous paraît être une excellente solution.

Nous demandons donc au Service des Espaces Verts de la Ville de Genève de mettre en place une solution adéquate pour protéger les enfants et prévenir de futurs cancers de la peau.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette demande, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information dont vous pourriez avoir besoin.

Pétition pour la pose de toiles solaires anti-uv aux espaces enfants du Parc de la Grange



La pataugeoire et le bac à sable du Parc de la Grange sont exposés de manière quasi permanente au soleil. Ceci est particulièrement regrettable dans la mesure où un grand nombre d'enfants en bas âge y jouent chaque jour de beau temps.

Face à ce constat, nous avons mené une réflexion sur l'**aménagement de ces espaces de jeux**. A ce titre, nous souhaiterions la provision de zones ombragées dans les espaces de jeux pour les enfants, en particulier, ceux qui sont actuellement les plus exposés, à savoir la pataugeoire et le bac à sable. Dans ce contexte, l'**installation de toiles anti-UV suspendues** au-dessus de ces endroits, comme cela se fait souvent en Suisse allemande ou ailleurs, nous paraît être une excellente solution.

Nous demandons donc au Service des Espaces Verts de la Ville de Genève de mettre en place une solution adéquate pour protéger les enfants et prévenir de futurs cancers de la peau.

Nom	Prénom	Domicile	Signature
-----	--------	----------	-----------

DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN
ET DE LA SÉCURITÉ

LE CONSEILLER ADMINISTRATIF



VILLE DE
GENÈVE

Monsieur Nicolas Maestre
Rue de Montchoisy 52
1207 Genève

Genève, le 11 juillet 2019

Votre pétition pour la pose de toiles solaires anti-uv aux espaces enfants du Parc de la Grange

Monsieur,

Le Conseiller administratif
Guillaume Barazzone
guillaume.barazzone@ville-ge.ch

Votre pétition m'est bien parvenue et son contenu a eu toute mon attention.

La question de l'ombre dans l'espace public devient en effet de plus en plus importante, notamment pour répondre aux périodes de canicules. Cependant, le manque d'ombre, dans le cas de figure présent, est temporaire. En effet, il provient surtout du fait que le Service des espaces verts (SEVE) a récemment dû remplacer l'alignement d'arbres et que la croissance des nouveaux arbres plantés nécessitera quelques années pour créer de nouveau suffisamment d'ombre.

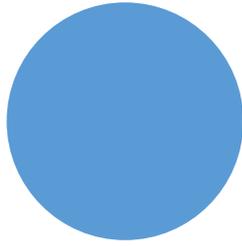
C'est pourquoi après avoir étudié votre demande, je vous informe que la Ville de Genève a opté pour une solution végétale, à savoir la plantation de 20 noisetiers qui créeront rapidement de l'ombre aux abords de la pataugeoire et du bac à sable. Cette option, moins chère et plus naturelle, fera l'objet d'un bilan à la fin de l'été.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Guillaume Barazzone

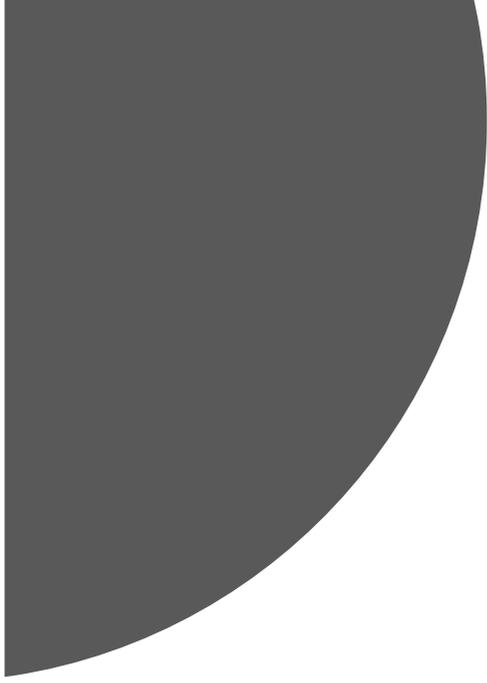
RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE 4
CASE POSTALE 3214, CH-1211 GENÈVE 3
T +41(0)22 418 24 70
F +41(0)22 418 24 71

www.ville-geneve.ch
www.geneva-city.ch
TPG BUS 36 (ARRÊT BOURG-DE-FOUR)



Pétition pour la pose de toiles solaire anti-UV aux espaces enfants du Parc de la Grange

Audition de Nicolas
MAYSTRE
Commission des pétitions
Conseil Municipal de la
Ville de Genève
28 octobre 2019





Une préoccupation majeure d'une large frange de la population

- En matière de cancer de la peau, la Suisse est un mauvais élève parmi les pays européens. Elle est considérée comme un «pays à risque élevé»: chaque année, environ 25 000 personnes sont atteintes de formes agressives de la maladie.
- Les enfants, dont les mécanismes naturels d'autoprotection ne sont pas encore entièrement développés, sont plus sensibles aux risques environnementaux que les adultes.
- L'exposition solaire au cours de l'enfance et de l'adolescence crée les conditions favorables à l'apparition d'un mélanome ou d'un autre cancer cutané au cours de la vie.
- Les cellules cutanées endommagées par chaque exposition excessive au soleil demeurent. Ainsi, les coups de soleil attrapés à un jeune âge multiplient par deux à trois le risque de développer un cancer de la peau.
- L'ombre est la meilleure protection solaire pour nous protéger des rayons UV.
- **Des solutions permettant la création de zones ombragées (toiles anti-UV, pergolas végétales) existent dans d'autres villes suisses.**

Une démarche citoyenne...

« La pataugeoire et le bac à sable du Parc de la Grange sont exposés de manière quasi permanente au soleil. Ceci est particulièrement regrettable dans la mesure où un grand nombre d'enfants en bas âge y jouent chaque jour de beau temps.

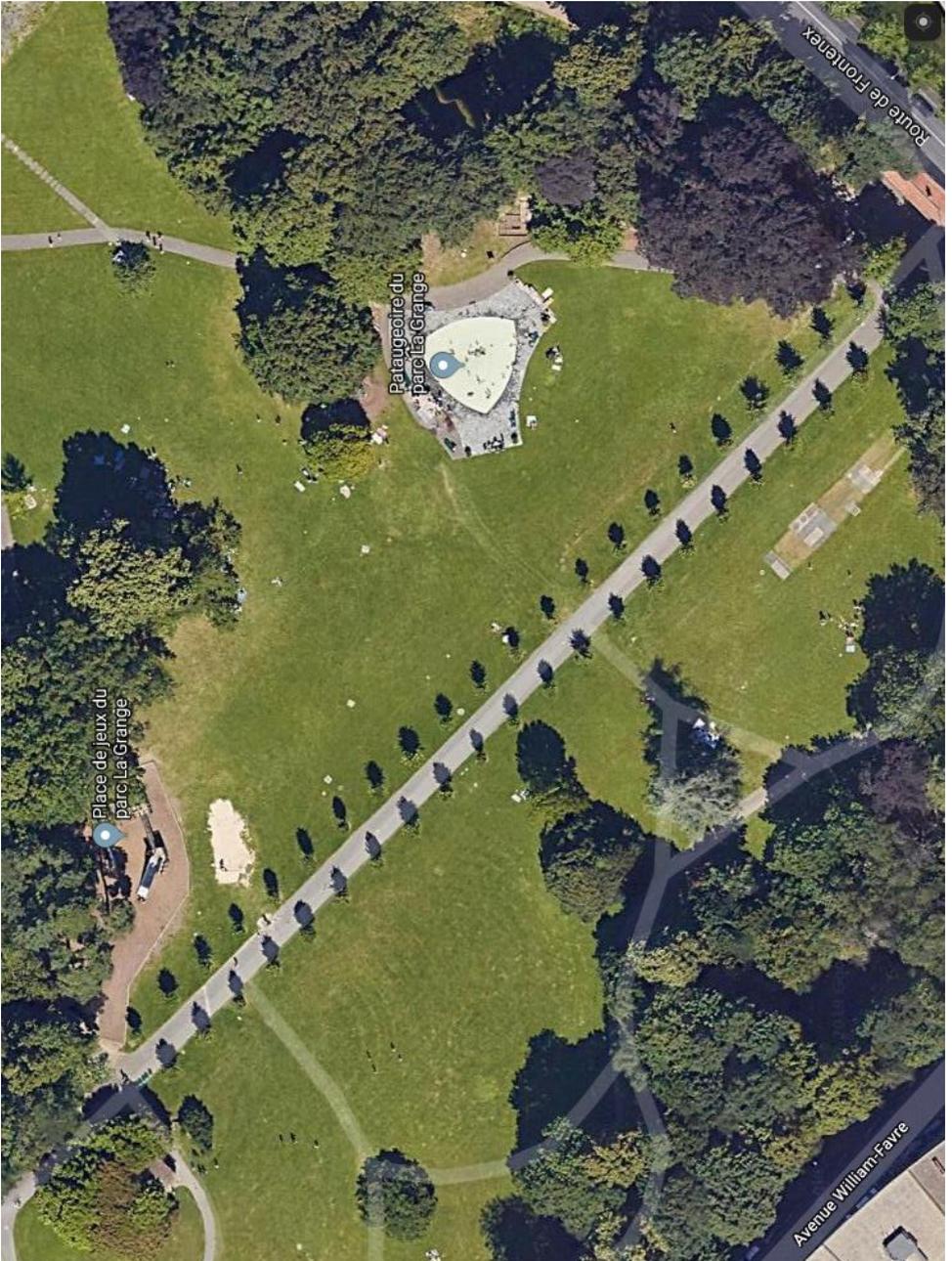
Face à ce constat, nous avons mené une réflexion sur l'aménagement de ces espaces de jeux. A ce titre, nous souhaiterions la provision de zones ombragées dans les espaces de jeux pour les enfants, en particulier, ceux qui sont actuellement les plus exposés, à savoir la pataugeoire et le bac à sable.

Dans ce contexte, l'installation de toiles anti-UV suspendues au-dessus de ces endroits, comme cela se fait souvent en Suisse allemande ou ailleurs, nous paraît être une excellente solution.

Nous demandons donc au Service des Espaces Verts de la Ville de Genève de mettre en place une solution adéquate pour protéger les enfants et prévenir de futurs cancers de la peau. »



Le Parc de la Grange en été...



Récolte de signatures
Mi-avril à début juin 2019

Deux versions en parallèle

- Électronique
via change.org
501 signatures
- Papier
421 signatures



Pétition pour la pose de toiles solaires anti-uv aux espaces enfants du Parc de la Grange

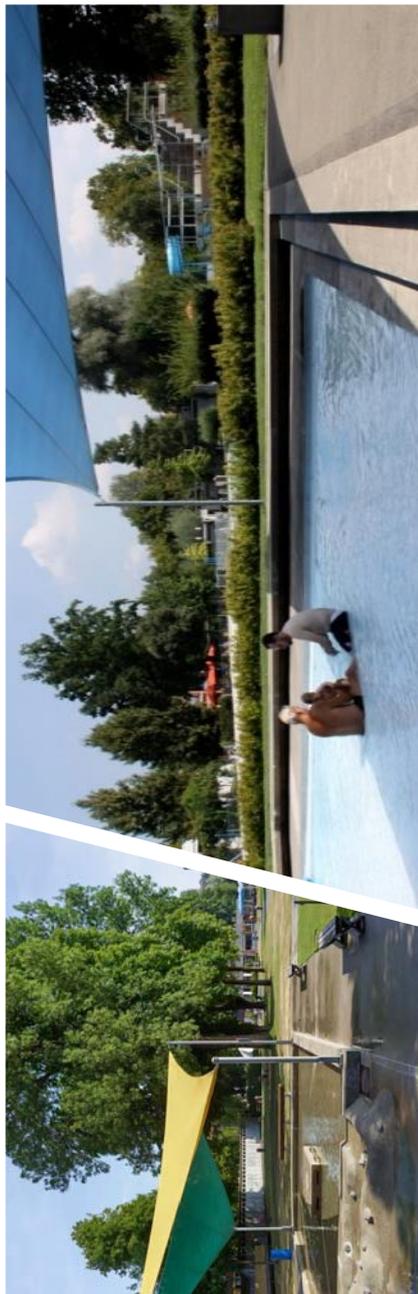


La patinoire et le bac à sable du Parc de la Grange sont exposés de manière quasi permanente au soleil. Ceci est particulièrement regrettable dans la mesure où un grand nombre d'enfants en bas âge y jouent chaque jour de beaux temps.

Face à ce constat, nous avons mené une réflexion sur l'aménagement de ces espaces de jeux. A ce titre, nous souhaiterions la provision de zones ombragées dans les espaces de jeux pour les enfants, en particulier, ceux qui sont acclimatés les plus exposés, à savoir la patinoire et le bac à sable. Dans ce contexte, l'installation de toiles anti-UV suspendues au-dessus de ces endroits, comme cela se fait souvent en Suisse allemande ou ailleurs, nous paraît être une excellente solution.

Nous demandons donc au Service des Espaces Verts de la Ville de Genève de mettre en place une solution adéquate pour protéger les enfants et prévenir de futurs cancers de la peau.

Nom	Prénom	Domicile	Signature



Des solutions existent...



Un réel besoin...

LE COURRIER
LUNDI 15 JUILLET 2019

RÉGION | 5

En été, plus encore lors de journées caniculaires, les Genevois cherchent de l'ombre. Que ce soit sur les rives du lac ou au bord des pataugeoires

Recherche ombre désespérément

YURI BERNET

Genève ▶ « Il y a beaucoup de jeunes en vacances, mais aussi des personnes âgées, des personnes âgées. De toutes classes sociales. Un succès populaire. » Lauriane est une habitue de la nouvelle plage des Eaux-Vives. Et pour cause. La manège des Vélos de la plage, des triporteurs électriques proposant boissons et restauration, de petites boutiques proposant des produits frais. Les fontaines et les douches sont appréciées, la vue sur la rade est imprenable et les galets, malgré quelques détracteurs, sont jugés confortables. Une critique revient pourtant: le manque d'ombre. « C'est un problème, surtout à l'heure du Brézil, on aime planer son parasol dans le sable. » Avec les galets c'est un peu compliqué, sourit-elle. Une dame âgée profite d'une des tentures des Vélos de la plage pour se rafraîchir. « Il fait bien trop chaud elle cherche en permanence à elle de l'ombre. » Au moment de donner une note sur dix à la nouvelle plage, Sophie n'hésite pas: « Huit, j'enlève des points pour le manque d'ombre. C'est vraiment embêtant avec les enfants. » Lors de notre visite, la majorité des familles combinent



La pataugeoire du parc La Grange. Les coups de soleil attrapés à un jeune âge multiplient par deux à trois le risque de développer un cancer de la peau. >>>

Comment créer de l'ombre quand les arbres manquent

Genève Une motion invite à créer des zones ombragées. Elles font défaut sur les espaces de jeu et sur la nouvelle plage des Eaux-Vives.



Pour l'heure, les autorités n'ont pas encore réfléchi à la mise à disposition de parasols dans les lieux publics, alors que la pratique est largement répandue dans les lieux privés comme Genève-Plage. Le vandalisme constitue un frein.

Image: Getty/Jiff Huett Nilsson

Articles en relation

Canicule: la Croix-Rouge présente ses solutions

Genève Dans un guide pour les municipalités présenté mardi à l'ONU, la Croix-Rouge propose des pistes, dont davantage d'espaces verts créant de l'ombre. Plus...
16.07.2019

Les Genevois ont testé et déjà adopté leur plage

Défente Les baigneurs et les amateurs soleil sont venus en masse ce week-end tester la plage des Eaux-Vives. Examen réussi. Plus...

ABO- Par Eric Budry 23.06.2019

L'Escale reprend sa place près de la nouvelle plage des Eaux-vives